

N° 2226 - Été 2025 - 198^e année - Prix de ce numéro : 15 €

JOURNAL **DES** COMMUNES

Le magazine des élus et de l'administration des terr

A portrait of a man with dark hair, wearing a dark suit jacket, a light blue shirt, and a dark tie. He is looking slightly to the right of the camera with a neutral expression. The background is dark and out of focus.

Décentralisation: sortir du discours managérial

**RAPPORT SUR LA RETRAITE
DES AGENTS DES COLLECTIVITÉS
LOCALES P. 8**

**DÉSENCLAVER LES ZONES
RURALES
P. 26**

Julien Aubert

“ La décentralisation ne saurait devenir un outil de l'affaiblissement de l'État nation ”

Julien Aubert, 47 ans, préside l'Institut Valmy, un think tank lancé au printemps 2025 sous le patronage de Jean-Pierre Chevènement et Henri Guaino. Ancien élève de l'ENA, député de Vaucluse de 2012 à 2022, il est magistrat à la Cour des comptes. Président du mouvement gaulliste Oser la France qu'il a fondé en 2017, il a été nommé en 2023 vice-président du parti Les Républicains. Le premier rapport de l'Institut Valmy porte sur la décentralisation.

Journal des Communes : Pourquoi avoir choisi la décentralisation comme premier sujet d'études de l'Institut Valmy que vous venez de lancer avec des personnalités de la droite souverainiste et de la gauche républicaine ?

Julien Aubert : L'Institut Valmy a choisi d'ouvrir sa session inaugurale sur les 20 ans du référendum sur la constitution européenne, car une partie de notre souveraineté s'est évaporée « vers le haut ». Il nous a semblé utile cependant de regarder « vers le bas » avec ce formidable mouvement de délégation de compétences et de missions amorcé à peu près à la même époque que l'Acte Unique. En effet, la décentralisation est une vache sacrée, comme le projet européen. Nous croulons sous les discours appelant à de nouveaux actes de Décentralisation alors que, dans le même temps, tout le monde constate le caractère illisible de l'organisation actuelle et son inefficacité. Alors que le débat budgétaire se tend, les fauxsemblants se dissipent. En réalité, chacun voit sa décentralisation à sa porte. Il y a ceux qui





Pixabay

aiment la commune et ceux qui pensent qu'elle a vocation à disparaître devant les EPCI. Il y a les défenseurs du Département et ceux de la Région. Moralité : on a tout gardé et on rogne partout.

JDC : Quelles mesures phares préconisez-vous pour « repenser la décentralisation » après plusieurs mois d'auditions et de réflexions ?

JA : Il faut sortir du discours techniciste et managérial et chercher l'intérêt général qui est d'abord l'intérêt national. L'État s'appuie sur la maille départementale pour la déconcentration : c'est donc un maillon intéressant d'articulation. Quant à la commune, elle est la seule collectivité de liberté locale, au sens strict du terme, et c'est ceci qu'il faut préserver. Nous proposons donc de redonner du sens à la commune en nous fixant un objectif : remplir une école, car cette petite patrie qu'est la commune n'a de sens que si elle est en capacité de renouveler sa citoyenneté.

De même, si les limites des départements peuvent être amenées à bouger, nous proposons d'en faire la composante essentielle de la Région. Au niveau départemental, le fameux conseiller territorial – unique – siègerait avec les présidents d'EPCI, les députés et sénateurs (de droit). Cette assemblée choisirait de déléguer ou pas au niveau régio-

“ Il faut sortir du discours techniciste et managérial et chercher l'intérêt général. ”

nal certaines compétences. L'assemblée régionale serait, quant à elle, différente avec les mêmes conseillers territoriaux mais aussi les élus consulaires afin d'en faire une vraie collectivité ouverte sur la société. Évidemment, les grandes régions seraient revues car ce serait les départements qui choisiraient de se regrouper différemment de ce que l'on propose aujourd'hui.

Une autre idée choc : supprimer les préfets de Région et

Certains veulent faire de la commune la base de la décentralisation quand d'autres veulent la faire disparaître dans l'intercommunalité.

densifier le réseau des sous-préfets, en leur donnant la capacité de suspendre l'application de normes inapplicables. Tout un défi.

JDC : En matière de finances publiques, comment retrouver des marges de manœuvre pour les collectivités locales dans un contexte national très contraint ? Comment trancher le « nœud gordien » de l'autonomie financière des collectivités énoncé par la réforme Raffarin, mais incomplète dans les faits ?

JA : L'autonomie financière n'est pas l'autonomie fiscale, même si la seconde y contribue. Nous proposons que les recettes soient organisées en deux grands blocs correspondant aux champs économiques qui sont ceux du bloc communal ou départemental/régional. L'important est d'avoir des recettes contractuelles et que le citoyen soit rattaché par l'impôt à un territoire. Par exemple, une fraction de l'impôt sur le revenu serait payée aux communes sur la forme d'un forfait commun à tous les contribuables, afin d'avoir une véritable universalité.

JDC : Dans la tension historique existant en France entre jacobins et fédéralistes, où situez-vous le curseur ? Comment concilier aujourd'hui efficacité de l'État et libertés locales ?

JA : On confond beaucoup de choses, et notamment centralité et État. La décentralisation est un fait administratif ET politique, d'où sa complexité. Reste qu'elle n'est qu'un choix de l'État et ne saurait devenir un outil

de l'affaiblissement de l'État-nation. L'Institut Valmy plaide pour une déconcentration maximale (cf. sous-préfet) et une décentralisation qui fixe comme règle que plus on se rapproche du niveau central, moins la liberté est forte. La commune doit donc avoir les mains les plus libres possibles. La Région de son côté est quasiment un « *sparing-partner* » de Paris. Il faut cependant revoir certains outils dépassés comme les contrats État/Région. Pourquoi pas des négociations budgétaires et un projet de loi de financement des collectivités locales ?

JDC : Dans ce rapport vous citez souvent Michel Debré comme référence. Quel est selon vous l'apport gaulliste à l'idée de décentralisation en France alors que celle-ci n'a vu techniquement le jour que sous la présidence de François Mitterrand ?

JA : De Gaulle avait senti que le développement économique devait être fait au plan régional et nous avons repris l'idée de 1969 de faire des conseils régionaux des enceintes qui ne soient pas seulement politiques. Quoique d'inspiration jacobine, l'Institut Valmy a

“ La commune doit avoir les mains les plus libres possibles. ”

donc remis en question deux totems implicites de notre organisation politique : l'homothétie et l'uniformité. En vertu du premier concept, chaque strate est organisée de la même manière. Dans notre proposition, les départements et les régions auraient des conseillers communs mais seraient ouverts sur d'autres légitimités (nationales, socio-économiques) pour casser le cloisonnement français. En

vertu du second concept, tout doit être taillé identique : les régions doivent peu ou prou avoir la même taille, comme les départements du reste. C'est une erreur : acceptons les petites régions, tant qu'elles ont une base historique. Ce qui manque aujourd'hui c'est de l'*affectio societatis*.

JDC : Une grande réforme des collectivités doit-elle et peut-elle être selon vous réalisée en priorité dès le début du prochain quinquennat ?

JA : Ce n'est pas une question budgétaire. C'est une question démocratique. Le local est une magnifique école d'apprentissage mais si les responsables locaux sont frustrés, rien de bon ne peut en sortir. Ma réponse est donc : oui, et pourquoi pas. Mais pas une énième loi qui ne traiterait que des sujets à la marge. Allons-y franco !

Propos recueillis par
Jacques Cognerais

Accueil et intégration des nouveaux arrivants

À l'approche des Rencontres nationales AVF, l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalités (AMF) et l'Union nationale des Accueils des villes françaises (UNAVF) réaffirment leur partenariat pour soutenir l'accueil des nouveaux arrivants et la promotion du civisme dans les communes.

Dans le cadre de leur partenariat historique, Murielle Fabre, secrétaire générale de l'AMF, et Brigitte de Metz Noblat, présidente de l'UNAVF, ont renouvelé une convention de partenariat, à l'approche des Rencontres nationales AVF organisées les 16 et 17 mai 2025 à Clermont-Ferrand.

Partenaires depuis 30 ans, l'AMF et l'UNAVF souhaitent en effet accompagner les communes dans la mise en place d'actions concrètes d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants, tout en valorisant une culture du civisme, du lien social et de la citoyenneté active. Grâce à l'ancrage territorial AVF, avec plus de 250 associations locales, ce partenariat a vocation à soutenir les élus dans leur quotidien au service

de la cohésion sociale.

La convention vise aussi à faire connaître les initiatives locales, à faciliter le lien entre les collectivités, les associations départementales de maires et les associations AVF ainsi qu'à favoriser la production d'outils partagés autour de l'accueil. Elle s'inscrit dans une démarche de proximité, d'écoute et d'adaptation à la réalité de chaque commune.

Pour l'AMF, ce partenariat traduit une conviction forte : l'accueil est un levier essentiel pour renforcer la cohésion citoyenne.

Source : AMF

